Compte-rendu de la réunion du CA d'ASPECT du 23 mai 2014

5 membres présents

1ère intervention: Jacqueline dit ses craintes à propos de l'AVAP: une zone AVAP sera soumise à de fortes contraintes, injustifiées parfois, tandis qu'une zone contiguë hors de l'AVAP en sera affranchie.

Une bonne nouvelle: le maire, qui n'a pas répondu à nos 2 courriers, a informé oralement Josiane qu'il réservait une place pour un membre d'ASPECT dans la CLAVAP,c-à-d la nouvelle Commission Locale de l'AVAP, dont le renouvellement partiel se fera au cours du prochain conseil municipal du mardi 27 mai. Jean Chabrol, élu à l'unanimité, sera notre représentant.

Les permis de construire

Nous regrettons que le dossier déposé en mars 2014, d'une extension de pavillon 10 rue de Kerivin, dans une zone qui, très probablement relèvera de l'AVAP, soit passé entre "les mailles administratives". Ce dossier, un simple croquis géométrique, était incomplet comme la commission d'urbanisme l'a fait savoir à la personne qui le déposait. Mais le délai était passé avant que la commission réagisse et l'extension construite, en toute disharmonie avec la maison . Devant le fait accompli, nul recours... Désormais, la liste des pièces exigées lors de la demande de permis de construire sera dûment précisée. Maigre consolation!

Le lotissement de Milin Avel. 3 terrains restent à vendre. Ce sont 3 des 5 terrains qui donnent sur la rue et qui ont une large vue au Nord, sur la mer. Ce sont par conséquent plus chers et donc moins attractifs, d'autant plus que des contraintes architecturales (toits à 2 pans) s'imposeront aux pavillons qui y seront construits.

De nouveaux permis de construire ont été déposés en mairie. Nous nous proposons d'aller très bientôt les examiner.

Compte-rendu de la réunion sur les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) du jeudi 22 mai 2014, à l'initiative de la municipalité. ASPECT, comme vous le savez, avait répondu positivement à l'appel fait aux associations, en partie pour montrer sa "bonne volonté". Cette séance rassemblait des élus, des représentants des enseignants, des parents d'élèves et des associations, et 3 animateurs, dont Mme Kerros, que Jean et Josiane ont déjà rencontrée, et Mme Soufflet, animatrice "nature" à qui nous aurons affaire quand nous mettrons en oeuvre notre projet. Sachez que ce projet est sur notre site.

A la quarantaine de personnes présentes, partagées en 4 tables rondes, Mme Cam, élue responsable des questions éducatives, a soumis 3 questions:

.quels sont les atouts de notre commune au regard de l'offre éducative, associative et institutionnelle proposée à la jeunesse?

.quels sont les faiblesses des la commune ?

.en quoi les changements de rythme scolaire sont-ils positifs?

.quels sont leurs inconvénients?

Projet de rédaction d'un texte précisant les orientations d'ASPECT, pour la future enquête publique qui suivra la fin des travaux de la CLAVAP. Jean se propose de rédiger ce texte. On pourra plus tard confronter les positions d'ASPECT à celles de la CLAVAP.